

ETOILE EURO ACTIONS 03/2023

SYNTHESE DE
GESTION

28/02/2021

STRUCTURÉ ■

Données clés (source : Amundi)

Forme juridique : **Fonds Commun de Placement (FCP)**
Classification AMF : **Fonds à formule**
Droit applicable : **de droit français**
Code ISIN : **FR0013218468**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Garant : **AMUNDI FINANCE**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Actif géré : **44,02 (millions EUR)**
Unité de la première souscription : **5 Part(s)**
Périodicité de calcul de la VL : **Hebdomadaire**
Société de gestion : **ETOILE GESTION**
Eligible PEA : **Oui**
Frais d'entrée (maximum) : **2,00%**
Frais courants : **1,47%**

Données Clés - Fonds à formule

Date de lancement : **13/03/2017**
Durée de vie :
6 ans (2 ou 4 ans en cas de remboursement anticipé)
Date d'échéance : **12/03/2021**
Sous-jacent : **Euro Stoxx 50**
Nature de la protection : **Aucune**
Date De Sortie Conditionnelle : **13/03/2019**
12/03/2021
13/03/2023

Profil de risque et de rendement (SRII)



↳ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

↳ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRII correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable a priori, le prix de vente étant fonction des marchés ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de bénéficier d'une performance déterminée de la manière suivante :

A l'issue de la 2ème année puis de la 4ème année (2019 et 2021), si l'indice (1) enregistre une performance positive ou nulle par rapport à sa valeur initiale(1), alors le Fonds est remboursé automatiquement à l'une des dates prévues (5) (les autres cas ne s'appliqueront plus) :

• La Valeur Liquidative Finale est alors égale à la Valeur Liquidative Initiale (2) augmentée d'un gain fixe de 5,65% multiplié par le nombre d'années écoulées(2 ou 4)(4).

Sinon, à horizon 6 ans, le fonds est remboursé le 13 mars 2023 selon les modalités suivantes :

• si l'Indice(1) a baissé de plus de 40% par rapport à sa valeur initiale(1) à l'issue des 6 ans, l'investisseur reçoit la Valeur Liquidative Initiale(2) diminuée de l'intégralité de la baisse(1) de l'Indice. Il subit alors une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice ;

• si l'Indice(1) a baissé de 40% ou moins à l'issue des 6 ans, l'investisseur reçoit la Valeur Liquidative Initiale(2) ;

• si l'Indice(1) a enregistré une performance positive ou nulle à l'issue des 6 ans, alors l'investisseur reçoit la Valeur Liquidative Initiale(2) majorée de ce qui lui est le plus favorable entre la performance de l'Indice et un gain fixe(3) de 33,90% (soit un taux de rendement annualisé minimum de 4,99%) .

(1) définition précise au paragraphe « description de la formule » du Prospectus

(2) la Valeur Liquidative Initiale correspond à la valeur liquidative du FCP (hors frais d'entrée) établie le 13 mars 2017

(3) appliqué à la Valeur Liquidative Initiale (hors frais d'entrée)

(4) soit un rendement annuel de 5,50 % à 2 ans et 5,23 % à 4 ans

(5) soit un remboursement en date du 13 mars 2019 à 2 ans ou 12 mars 2021 à 4 ans

Pour plus de précisions sur la formule, veuillez-vous reporter au Prospectus du fonds.

Les revenus nets perçus par le fonds sont intégralement réinvestis.

Valeur Liquidative

VL de référence * : **100**

Date VL encours FAF : **22/02/2021**

VL : **122,1600**

Evolution depuis l'origine : **22,16%**

NB : L'évolution de la valeur liquidative en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce fonds bénéficie d'un objectif à l'échéance défini dans les documents contractuels. Il est important de conserver ce support jusqu'à l'échéance pour bénéficier de la formule.

* La valeur liquidative de référence correspond au prix d'une part au lancement de la formule (hors frais).

STRUCTURÉ ■

Le Fonds est fermé à la commercialisation depuis le 10 mars 2017.

	Euro Stoxx 50
Niveau initial	3432.5633
15/03/2017	3409.32
16/03/2017	3439.96
17/03/2017	3448.41
Valeur de l'indice à 2 ans	3271.42
21/02/2019	3263.7
22/02/2019	3270.55
25/02/2019	3280.01
Niveau de l'indice à 4 ans	3698.3133
22/02/2021	3699.85
23/02/2021	3689.1
24/02/2021	3705.99

Niveau actuel de l'indice pour information

Evolution par rapport à son niveau initial (source Bloomberg)	7,79%
---	-------

Frais de sortie

Aux échéances finales ou anticipées :
néant
3,00% aux autres dates dont le
13/03/2019 et le 12/03/2021 si la formule
n'est pas remboursée

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.